



---

## **APPEL DES CONFEDERATIONS SYNDICALES AUX ACTEURS POLITIQUES ET PARTIES PRENANTES POUR DES ÉLECTIONS PACIFIQUES**

Depuis quelques mois, en application des dispositions constitutionnelles et légales relatives aux élections politiques en République du Bénin, le processus d'organisation des élections législatives et communales couplées du 11 janvier 2026 de même que celle présidentielle du 12 avril 2026 a été lancé par la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA).

En référence aux obligations découlant du déclenchement de ce processus, les différents acteurs en charge dudit processus de même que les parties prenantes s'activent à jouer, chacun en ce qui le concerne, sa partition dans ce tournant historique de la vie démocratique de notre pays. L'effervescence est manifeste et la tension monte.

En tant qu'organisations représentant les travailleuses et travailleurs du Bénin, actrices de la paix et de la stabilité sociale, la CSA-Bénin, la CGTB et l'UNSTB s'engagent à prévenir les conflits et à promouvoir le dialogue plutôt que la confrontation.

C'est à juste titre, qu'inquiètes de la montée de la tension au sein de l'opinion et de l'allure des débats en ce début du processus électoral général, elles se refusent de se réfugier dans une attitude d'observateurs passifs de ce processus dont dépendent la paix et la quiétude des citoyens au nombre desquels figurent leurs membres.

**La CSA-Bénin, la CGTB et l'UNSTB rappellent que la paix sociale est la condition essentielle de tout développement économique et social durable.**

Elles rappellent également l'importance de la responsabilité individuelle et collective pour garantir la paix et la stabilité sociale, même dans les moments de forte tension politique.

En conséquence, la CSA-Bénin, la CGTB et l'UNSTB demandent avec insistance aux acteurs politiques de respecter les règles du jeu démocratique et de ne pas polariser la société.

**Il est tout aussi primordial que les autorités électorales, les candidats, tous les acteurs et parties prenantes respectent les règles du jeu et garantissent un processus électoral transparent et équitable pour tous.**

**Il est particulièrement important que chaque acteur ou partie prenante, appelé à poser un acte quelconque dans le cadre du processus électoral en cours, mesure la portée de son acte et ses conséquences sur la paix et la stabilité sociale de même que sa responsabilité devant l'histoire.**

La CSA-Bénin, la CGTB et l'UNSTB rappellent que la paix n'est pas un vain mot, elle est le résultat d'attitudes, d'actes et de gestes individuels et collectifs.

Par ailleurs, on sait quand ça commence, on sait identifier le ou les auteurs ou instigateurs mais on ne sait jamais à l'avance quand ça va finir ni qui en seront les victimes.

**En tout état de cause, la CSA-Bénin, la CGTB et l'UNSTB rendent les différents acteurs et parties prenantes responsables devant l'histoire des conséquences de leurs actes et les appellent à préserver et à promouvoir la paix toutes les fois qu'ils auront à jouer leur partition dans ce processus.**

Fait à Cotonou, le 22 octobre 2025.

Ont signé :

